

# *Conditions générales de vente*

La société PORTAGE FORM' 74 désigne un organisme proposant des formations professionnelles, spécialisées dans la périnatalité, les métiers de la santé et de la petite enfance ainsi que dans le commerce de puériculture.

Son siège social est situé au 11 allée bellevue 74960 ANNECY en Haute-Savoie.

La société PORTAGE FORM' 74 est représentée par LUDIVINE ZITOUN qui en est la gérante.

PORTAGE FORM' 74 met en place et dispense des formations intra-entreprises, et inter-entreprises sur l'ensemble du territoire national.

## ◇ **Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société PORTAGE FORM'74 pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## ◇ **Devis et attestation**

Pour chaque formation, la société PORTAGE FORM '74 s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 74 03600 74 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Portage Form'74- 11 allée bellevue 74960 ANNECY – Siret : 49529561000028

[Portageform74@gmail.com](mailto:Portageform74@gmail.com) / 06 01 48 33 45 / [www.portageform74.com](http://www.portageform74.com)

### ◇ **Prix et modalités de paiement**

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes (HT) car la formatrice n'est pas soumise à la TVA de par son statut d'Autoentrepreneur.

Le paiement s'effectue de la sorte : 30% lors de l'acceptation et signature du devis et le solde après exécution de la prestation, à la réception de facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

### ◇ **Prise en charge**

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société PORTAGE FORM'74 ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1<sup>er</sup> jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

### ◇ **Pénalités de retard et sanctions en cas de défaut de paiement**

Toutes sommes non payées à échéance, entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. PORTAGE FORM'74 aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à PORTAGE FORM'74. Un paiement échelonné est possible, et la demande sera étudiée par l'organisme de formation, il devra être demandé lors de la signature du devis par mail à l'adresse [portageform74@gmail.com](mailto:portageform74@gmail.com).

### ◇ **Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation**

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [portageform74@gmail.com](mailto:portageform74@gmail.com).

En cas d'annulation ou de renoncement par le client avant le début de la formation, les modalités de retenues sont les suivantes .

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 10% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois à 10 jours ouvrables avant le début de la formation : 30 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 4 à 10 jours ouvrables avant le début de la formation : 50 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 4 jours ouvrables avant le début de la formation, ou en cas de non-présentation d'un stagiaire le jour de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

En cas de réalisation partielle de la prestation de formation par le client, seule la partie effectivement réalisée lui sera facturée, selon le prorata suivant : nombre de stagiaires présents/nombre de stagiaires prévus. En outre, l'organisme retiendra sur le coût correspondant à la partie non-réalisée de l'action un pourcentage de 10%, au titre de dédommagement. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société PORTAGE FORM'74 ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 74 03600 74 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Portage Form'74- 11 allée bellevue 74960 ANNECY – Siret : 49529561000028

[Portageform74@gmail.com](mailto:Portageform74@gmail.com) / 06 01 48 33 45 / [www.portageform74.com](http://www.portageform74.com)

### ◇ **Obligations de l'organisme et force majeure**

PORTAGE FORM '74 est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, , outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à l'organisme de formation, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de PORTAGE FORM'74, la société PORTAGE FORM'74 ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

### ◇ **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

### ◇ **Devis et attestations**

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires au Client. Un exemplaire correctement complété, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à PORTAGE FORM'74 par courrier postal, mail ou remis en main propre.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre PORTAGE FORM'74 et le Client. A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au Stagiaire.

#### ◇ Devis et attestations

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires au Client. Un exemplaire correctement complété, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à PORTAGE FORM'74 par courrier postal, mail ou remis en main propre.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre PORTAGE FORM'74 et le Client. A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au Stagiaire.

#### ◇ Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

#### ◇ Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société PORTAGE FORM'74 sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

#### ◇ Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société PORTAGE FORM'74 et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux d'ANNECY seuls compétents pour régler le litige.



**Portage Form'74**  
11 allée bellevue 74960 Meythet  
06 01 48 33 45 - portageform74@gmail.com  
Siret : 495 295 610 00028 NAF : 9609Z  
N° 84 74030074

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84 74 03600 74 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Portage Form'74- 11 allée bellevue 74960 ANNECY – Siret : 49529561000028

[Portageform74@gmail.com](mailto:Portageform74@gmail.com) / 06 01 48 33 45 / [www.portageform74.com](http://www.portageform74.com)